

Engagez-vous en devenant membre d'ARPEDAC!

Créée en 2009, **ARPEDAC** (Association pour la Recherche et la Promotion de l'Energie Durable en Afrique Centrale) accompagne les institutions, municipalités, les ONGs, entreprises privées et entreprises du tertiaire public et les filières émergentes en matière de maîtrise d'énergie, d'économie d'énergie, d'efficacité énergétique, de promotion des énergies renouvelables, de protection de l'environnement et de mise en pratique du développement durable.

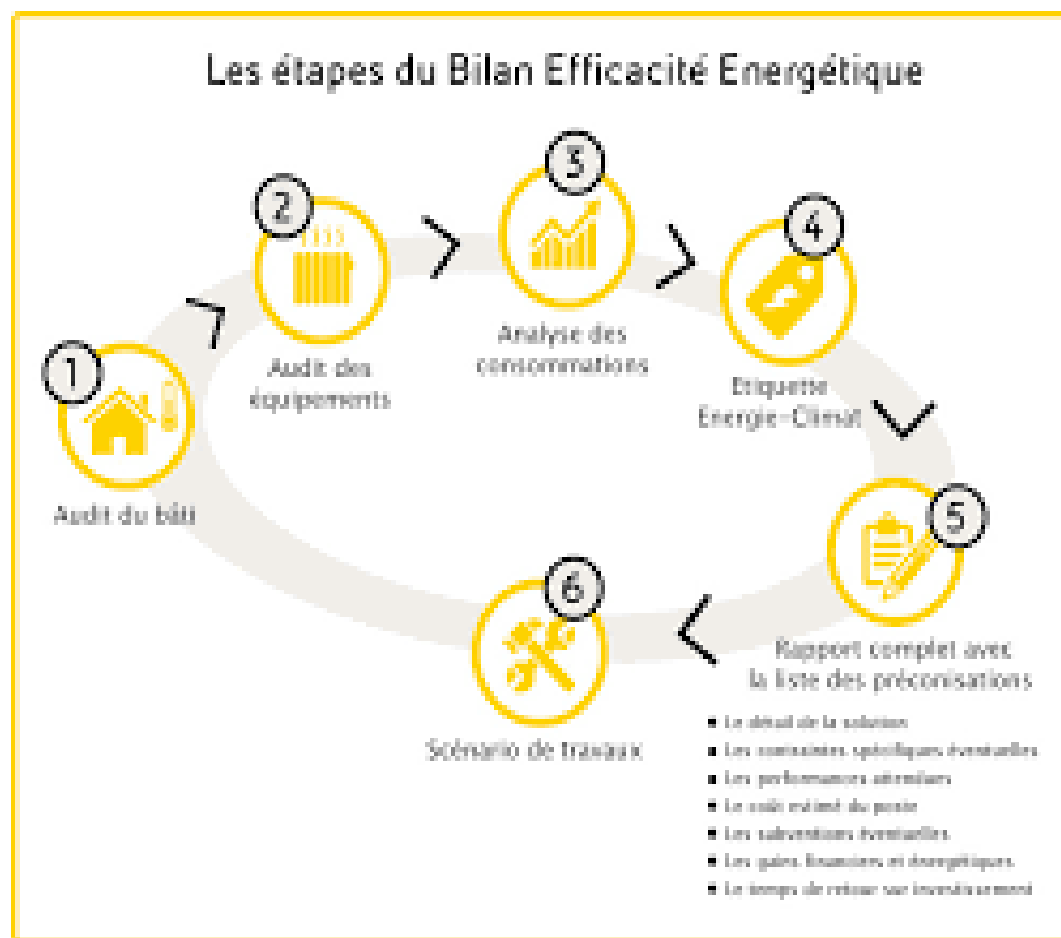
- Vous souhaitez faire une **Conception de bâtiments à faible consommation d'énergie**. Comment concevoir aujourd'hui les bâtiments de demain dans un souci d'efficacité énergétique durable et gagner de nouveaux marchés?
- Vous désirez **faire une construction solide** mais économique avec de bons matériaux naturels et faciles à entretenir?
- Vous souhaitez **maîtriser les techniques** de production de chaleur de cuisson et pour chauffage d'eau domestique, production de froid pour une gestion durable de l'énergie dans les bâtiments?
- Vous recherchez à **optimiser la consommation** d'énergie du bâtiment par une approche constructive sobre en énergie et respectueuse de l'environnement (Les résultats estimés peuvent atteindre 40% de réduction des consommations) ?.

"Comment le faire?"

Devenez membre d'**ARPEDAC** qui va vous accompagner en mettant à votre disposition plusieurs outils vous permettant de réaliser vos objectifs.

Cet accompagnement vous permet de :

- Consommer mieux en généralisant l'écoconception de ses produits et équipements ;
- Consommer moins en consommant mieux ;
- consommer moins en mettant en œuvre des solutions d'efficacité énergétique active ;
- Produire propre en favorisant les énergies renouvelables ;
- Soutenir l'économie locale (utilisation de matériaux locaux, utilisation des compétences locales adaptées à l'environnement, etc.) ;
- réduction des coûts de construction ;
- Créer les Effets sur l'emploi ;
- Préserver Santé, qualité de vie et productivité



Les principales actions pour votre accompagnement :

Trois étapes incontournables:

1. La phase d'évaluation:

La qualification du site permet d'ajuster la démarche et de mobiliser les compétences d'ARPEDAC les mieux adaptées. Cette étape est fondée sur la collecte de données de base.

La traversée de site : un expert énergétique intervient pour une analyse d'une journée-type. Il aboutit à une identification précise des améliorations possibles, dans leur ordre de priorité (cartographie des investissements selon leur potentiel d'économies d'énergie).

2. La phase de décision:

Les choix d'intervention et leur priorisation sont décidés en s'appuyant sur la cartographie des gisements d'économie. ARPEDAC apporte un appui dans la planification des travaux à réaliser.

3. La phase de déploiement :

A partir de l'analyse des informations fournies lors de la phase d'évaluation, des solutions ARPEDAC pourront être mises en place sur le site.

Par exemple : contrôle commandé avancé, réseau d'eau, réseau d'air comprimé.

Pour le suivi des performances, un système de mesure est mis en place. Si le site nécessite un diagnostic plus poussé sur un poste à fort potentiel, ARPEDAC s'engage à réaliser une étude visant l'installation d'une solution plus complète.